



Communiqué de Presse

Taxation du transport aérien : Les salariés unis pour la défense de leurs emplois

CDG-Orly, le 12 novembre 2024 : Face à l'entêtement du gouvernement à vouloir taxer massivement le secteur aérien pour prélever 1 milliard d'euros supplémentaires, plusieurs organisations syndicales représentant tous les salariés du secteur ont décidé de **manifesters ensemble, le 14 novembre à Paris, pour s'opposer à cette taxe injuste et mortifère pour leurs emplois.**

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025 et d'un sauve-qui-peut budgétaire, le gouvernement a décidé d'augmenter la taxe de solidarité sur les billets d'avion de 300%, et ainsi faire passer à un milliard d'euros par an le produit de cette taxe, prélevée uniquement sur les seules compagnies opérant des vols en France.

Ce projet est une attaque sans précédent sur le secteur de l'aérien en France, ses emplois, sa compétitivité et sa pérennité.

Les salariés du secteur du transport aérien français, qu'il s'agisse du personnel au sol, du personnel navigant cabine, des pilotes, ont décidé d'unir leur force et faire entendre leur voix pour défendre l'avenir de la filière et sauvegarder les milliers d'emplois français menacés.

L'UNSA transport, l'UNSA PNC, la CFE-CGC FNEMA, l'UNAC, le SNPNC-FO, FEETS-FO et le SNPL France ALPA appellent **tous les salariés de l'aérien à venir manifester leur désaccord avec cette taxation mortifère pour leurs emplois devant l'Assemblée nationale,**

le 14 novembre, Place Edouard HERRIOT à Paris, de 11h à 13h.